

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

CONSULTATION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 1^{er} octobre 2018 à 20h00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, Jean Pierre Bergeron et Lucien Bouchard et tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Le conseiller Pierre Mineau étant absent.

Est également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

2018-11-202 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 5 NOVEMBRE 2018

1. Agenda
2. Procès-verbal du 1^{er} octobre 2018
3. Comptes payables
4. Règlements :
 - a) Adoption du règlement no.309-5
5. Dépôt des états comparatifs : revenus et dépenses au 30 septembre 2018 comparativement avec 2017 et cumulatif des revenus et dépenses jusqu'au 31 décembre 2018 .
6. Engagement de la municipalité en préparation à la révision du plan d'intervention aux sinistrés et nomination du comité responsable de la demande de subvention en relation avec la mise à jour et les mesures d'accompagnement en sécurité civile.
7. Autorisation et nomination des responsables des services électronique à Revenu Québec
- ~~8. Arrêt de procédure pénale – construction système septique.~~
- ~~9. Correction montant de dépense pour achat de blocs de ciment pour aménagement de la rampe d'accès à l'Écocentre.~~
10. Autorisation de dépenses :
 - a) Administration :
 - b) Voirie :
 - c) Service des incendies
 - d) Don :
 - Contribution annuelle – Croix-Rouge canadienne, division Québec
 - Tournoi hockey A.P.B. Napierville
 - Panier de Noël
 - Popotte roulante Hemmingford

11. Rapports mensuels
 - a) Inspecteur de la voirie
 - b) Inspecteur municipal en bâtiment
 - c) Service des incendies

12. Sujets divers
13. Correspondance
14. Période des questions
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron
 APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

D'ACCEPTER l'ordre du jour modifié, les points 8 et 9 supprimés et le point 12 "Sujets divers", ouvert.

2018-11-203 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
 APPUYÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 1^{er} octobre 2018, tel que déposé.

2018-11-204 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2018, ou par une appropriation de surplus ;

201800449	2018-10-01	Maude St-Hilaire	71.88 \$
201800450	2018-10-01	Sourire sans fin	100.00 \$
201800451	2018-10-01	SCABRIC	100.00 \$
201800452	2018-10-01	Bulletin comm. Info Hemmingford	2 000.00 \$
201800453	2018-10-01	Apprendre en coeur	100.00 \$
201800454	2018-10-01	Coop Santé Hemmingford et région	35 000.00 \$
201800455		Annuler	
201800456 & 201800457		Payables séances 1 octobre 2018	
201800458	2018-10-04	Opération Nez rouge Haut-Richelieu	50.00 \$
201800459	2018-10-09	Devon Watt	515.73 \$
201800460	2018-10-09	Bureau en Gros	1.37 \$
201800461	2018-10-09	Hydro-Québec	1 216.85 \$
201800462	2018-10-09	CIBC Visa	948.95 \$
201800463	2018-10-09	BELL Canada - INTERNET	90.83 \$
201800464	2018-10-09	Ministère du revenu du Québec	6 597.31 \$
201800465	2018-10-09	Receveur Général du Canada	2 764.79 \$
201800466	2018-10-11	Remboursement client au crédit	38.76 \$
201800467	2018-10-11	Remboursement client au crédit	20.24 \$
201800468	2018-10-11	Remboursement client au crédit	24.91 \$
201800469	2018-10-11	Remboursement client au crédit	1 008.08 \$
201800470	2018-10-11	Remboursement client au crédit	150.42 \$
201800471	2018-10-11	Remboursement client au crédit	136.26 \$
201800472	2018-10-11	Remboursement client au crédit	185.38 \$
201800473	2018-10-11	Remboursement client au crédit	139.22 \$
201800474	2018-10-18	Remboursement client au crédit	465.00 \$
201800475	2018-10-24	Claude Joyal Inc.	931.30 \$
201800476	2018-10-24	Subvention - Installation septique	7 000.00 \$
201800477	2018-10-24	Subvention - Installation septique	7 000.00 \$
201800478	2018-10-24	Subvention - Installation septique	5 849.36 \$
201800479	2018-10-30	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	6 331.68 \$

201800480	2018-10-31	Bell Canada	242.02 \$
201800481	2018-10-31	Bell Mobilité	36.63 \$
201800482	2018-11-05	ISOTECH INSTRUMENTATION INC.	820.87 \$
201800483	2018-11-05	Dunton Rainville	229.95 \$
201800484	2018-11-05	Excavation Gilles Dauphinois Inc.	931.30 \$
201800485	2018-11-05	Fonds d'information	60.00 \$
201800486	2018-11-05	Village de Hemmingford	1 680.47 \$
201800487	2018-11-05	Infotech	457.60 \$
201800488	2018-11-05	J.L. Priest Inc.	573.41 \$
201800489	2018-11-05	Motosport Hemmingford	65.27 \$
201800490	2018-11-05	Papeterie Napierville 89 eng.	26.43 \$
201800491	2018-11-05	Recy Compact Inc.	15 801.65 \$
201800492	2018-11-05	Somac Diesel performance Inc.	1 322.03 \$
201800493	2018-11-05	Dubuc Sylvie	107.36 \$
201800494	2018-11-05	Ventax Graphix	68.99 \$
201800495	2018-11-05	Dery Telecom	181.17 \$
201800496	2018-11-05	Les Carrières Ducharme Inc.	872.92 \$
201800497	2018-11-05	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	93.94 \$
201800498	2018-11-05	JALEC INC.	459.90 \$
201800499	2018-11-05	BUDGET PROPANE	226.81 \$
201800500	2018-11-05	Roy Catto	403.92 \$
201800501	2018-11-05	Jean-Pierre Guay Transport Inc.	2 674.66 \$
201800502	2018-11-05	Compass Minerals Canada - Québec	62 593.10 \$
201800503	2018-11-05	Pétrolière Impériale - ESSO	795.22 \$
201800504	2018-11-05	SEAO - Constructo	28.34 \$
201800505	2018-11-05	CSE Incendie et Sécurité inc.	634.21 \$
201800506	2018-11-05	Agri-Distribution JP inc.	310.43 \$
201800507	2018-11-05	HAMSTER	43.12 \$
201800508	2018-11-05	LJM CONSEIL	2 607.86 \$
201800509	2018-11-05	SPCA Roussillon	361.28 \$
201800510	2018-11-05	SERVICE RG 1998	218.45 \$
		Clinton County Air Response Board - 700.00\$ USD	949.48 \$
		Emergency Services Marketing Corp. - 355.00\$ USD	481.63 \$
		Paie des employés	13 303.29 \$
			188 502.03 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
 APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
 ET RÉSOLU à l'unanimité unanimement, le maire n'ayant pas voté.

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 188,502.03 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

DÉPÔT DES DEUX ÉTATS COMPARATIFS : REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2018 COMPARATIVEMENT AVEC 2017 ET CUMULATIF DES REVENUS ET DÉPENSES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil, les deux états comparatifs de revenus et de dépenses. Le projet de loi 122 est venu modifier l'article 105.4, sur les cités et villes : désormais une seule date est exigée pour le dépôt des états comparatifs. Doit être présenté au moins quatre semaines avant la séance du budget, de l'exercice financier suivant qui doit être adopté.

2018-11-205 ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 309 INTITULÉ ZONAGE

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion, avec dispense de lecture, a été donné par le conseiller Jean Pierre Bergeron à la séance du conseil du 10 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique a eu lieu le 1^{er} octobre 2018 à 19h30 et qu'aucun membre du public n'était présent ;

CONSIDÉRANT QUE le 2^e projet de règlement a été adopté le 1^{er} octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement final a été adopté le 5 novembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement, le tout conformément à l'article 445 du *Code municipal*, déclare l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Pierre Bergeron, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

QUE le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hemmingford décrète ce qui suit :

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

ARTICLE 1

Le présent règlement s'intitule Règlement numéro 309-5 modifiant le règlement no. 309 intitulé zonage.

ARTICLE 2

Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si quelconque de ses parties devait être déclarée nulle par un tribunal compétent, les autres parties du règlement continuent de s'appliquer.

PARTIE II, DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

ARTICLE 3

L'annexe B identifié Grilles des spécifications, joint au règlement de zonage no. 309, préparé par Provencher - urbaniste en juillet 2016, est modifié par l'ajout de l'usage 'utilité publique moyenne' à la zone C-2 ;

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 5

Les dispositions du présent règlement ont préséance sur toute disposition et sur toute illustration incompatible pouvant être contenue au règlement de zonage, à ses amendements et aux plans en faisant partie.

ARTICLE 6

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

2018-11-206 ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ EN PRÉPARATION A LA RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LA SÉCURITÉ CIVILE EN CAS DE SINISTRE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit établir un plan d'action de mesures d'urgence en aide aux sinistrés , d'ici le mois de novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué un autodiagnostic de l'état du plan de mesures d'urgence et a obtenu un bilan de l'état du plan actuel aux sinistrés,

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du plan d'action doit contenir plusieurs catégories de mesures de préparations générales aux sinistrés :

- Structure et modalités d'organisation de la réponse aux sinistrés;
- Modes et procédures d'alerte et de mobilisation;
- Mesures générales de protection et de secours;
- Soutien aux sinistrés, hébergement;
- Mode et mécanisme d'information publique;
- Maintien de services essentiels et rétablissement à la suite d'un sinistre;
- Formation et exercices;
- Modalités de mise en œuvre et de suivi.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
 APPUYER par la conseillère Maude St-Hilaire,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

DE METTRE en marche les étapes afin de réaliser le plan des mesures d'urgence aux sinistrés et que la coordonnatrice, son substitut et tous autres membres impliqués, rende compte du développement de cet exercice.

2018-11-207 NOMINATION DE LA RESPONSABLE MUNICIPALE POUR LA SÉCURITÉ CIVILE E ET SON SUBSTITUT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit mettre à jour son plan d'intervention en préparation générale aux sinistres ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale pilotera cette mise à jour avec la participation de Nancy Lussier, gestionnaire des services des incendies et employée à temps partiel au bureau municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'analyse et de recommandations a été reçu suite au questionnaire d'auto-diagnostic complété ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,
 APPUYER par le conseiller Jean Pierre Bergeron,
 ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

DE NOMMER la directrice générale comme coordinatrice et Nancy Lussier comme substitut, pour réaliser la mise à jour du plan d'intervention en mesure d'urgence et de faire la demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec, pour un soutien financier.

2018-11-208 AUTORISATION A LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SECRÉTAIRE TRÉSOSIÈRE ADJOINTE POUR CONSULTER PAR CLICSEQUR "MON DOSSIER" (REVENU QUÉBEC) POUR LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QUE par ses fonctions de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Stephanie McAdam doit consulter le site de Revenu Québec pour différents dossiers, qu'elle soit autorisée à : :

- consulter le dossier de la municipalité et agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la municipalité, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la municipalité à clicSEQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;

- consulter le dossier de la municipalité et agir au nom et pour le compte de la municipalité, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

EN CONSÉQUENCE, IL EST proposé par le conseiller Jean Pierre Bergeron, APPUYER par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

D'ACCEPTER que le ministre du Revenu communique à la représentante ci haut nommée, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la municipalité et qui sont nécessaires à l'inscription à *Mon dossier* pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité fera parvenir au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, une copie conforme certifiée de cette résolution.

2018-11-209 NOMINATION DE RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

CONSIDÉRANT QUE Revenu Québec exige une résolution du conseil pour nommer un représentant autorisé des services électroniques et un responsable des services électronique;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, APPUYÉ PAR le conseiller Lucien Bouchard, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

QUE Mme Sylvie Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité du Canton de Hemmingford (ci-après la représentante) soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à ClicSÉCUR et Clic Revenu et, soit nommer responsable des services électroniques;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la représentante les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à Clic SÉCUR et les services offerts par les ministères et organisme participant à clicSÉCUR.

2018-11-210 CONTRIBUTION ANNUELLE, CROIX-ROUGE CANADIENNE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau, APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'APPROUVER la contribution annuelle à la Croix-Rouge canadienne, de .16\$ par habitant (1809 population) soit 289.44\$ les fonds provenant du budget 2018.

2018-11-211 APPUI FINANCIER TOURNOI DE HOCKEY INTER-RÉGIONAL A.P.B. DE NAPIERVILLE

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur lance la 23^e édition du tournoi inter-régionale de hockey mineur, pour les joueurs de 7 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE l'appui financier permet aussi de réduire les coûts annuels d'inscription des jeunes hockeyeurs de la région, le plus bas possible

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard, APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'APPROUVER le versement d'un appui financier de 100\$ pour cet évènement, les fonds provenant du budget 2018 pour les dons.

2018-11-212 DON 2018, FOND PANIERS DE NOËL

ATTENDU QUE le fonds pour les paniers de Noël, géré par le Hemmingford Christmas Basket et Emergency Fund, un comité à but non lucratif, organise la distribution de paniers de nourriture aux familles dans le besoin depuis plusieurs années,

ATTENDU QUE le comité d'urgence fournit tout au long de l'année un service d'aide aux familles dans le besoin ;

ATTENDU QUE ce comité offre un service de dépannage, demande une aide financière au conseil pour l'année 2018 afin de répondre à leurs objectifs ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Deborah Beattie, APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

D'AUTORISER un don de 700 \$ afin de soutenir le comité des paniers de Noël, fonds prévus au budget de 2018.

2018-11-213 APPUI FINANCIER 2018 POPOTTE ROULANTE HEMMINGFORD

CONSIDÉRANT QUE l'organisme "Popotte Roulante" offre à Hemmingford depuis plus de 15 ans la livraison de repas chauds et nourrissants à des prix très abordables aux personnes qui en ont besoin ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme demande un soutien financier annuel afin de rembourser certains coûts ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire, APPUYÉ par le conseiller Jean Pierre Bergeron, ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

D'APPROUVER un appui financier de 100\$ des fonds du budget 2018 pour les dons.

RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES

Le conseil municipal prend connaissance des rapports de l'inspecteur de voirie, de l'inspecteur municipal en bâtiment et du service des incendies.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Une résidente s'informe sur la réparation des nids de poules. Elle demeure sur le chemin Hurley et observe que le matériau utilisé pour la réparation des trous n'adhère pas longtemps, 2 à 3 jours seulement. La municipalité est au courant de ce problème et recherche une méthode plus efficace pour remédier à ce problème d'adhérence.

Aussi la question de la conduite trop rapide sur le chemin Hurley a été soulevé. La municipalité contactera l'agent de la Sûreté du Québec attiré au communication avec la municipalité, pour lui indiquer ce problème.

2018-11-214 CLÔTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean Pierre Bergeron,
APPUYER par le conseiller Lucien Bouchard,
ET RÉSOLU unanimement,

QUE la séance soit levée à 20h25.

Paul Viau
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale

Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus ;

2018-11-204
2018-11-210
2018-11-211
2018-11-212
2018-11-213